

# INFOS

## Villefranche d'Albigeois

JE SOUTIENS  
MES ARTISANS ET  
COMMERÇANTS

JOURNAL MUNICIPAL NOVEMBRE 2020

**RETOUR SUR**  
LES ÉLECTIONS  
MUNICIPALES 2020

**ENTRETIEN  
AVEC LE MAIRE**  
POINT SUR L'AUDIT  
DES PROJETS EN  
COURS  
INFORMATION SUR  
LE PROJET SANTÉ

**Marché dominical  
de Villefranche  
d'Albigeois**

N°8



**VILLEFRANCHE  
D'ALBIGEOIS**

# SOMMAIRE

## P. 03

Édito

## P. 04

Situation des travaux

## P. 06

L'espace multi-accueil  
enfance jeunesse

## P. 07

Les résultats des élections

Les actions concrètes du CCAS

## P. 08

Local pour les  
professionnels de santé

Le chantier « jeunes »

## P. 09

Visite des CM à la Mairie

Dernier repas à la cantine  
d'une année si particulière

## P. 10

La foire de pays

Rugby, une saison qui  
s'annonce compliquée

## P. 11

La rentrée scolaire 2020/2021

La fête de début septembre

## P. 12

L'arrivée prochaine de la fibre

## P. 13

Quelques travaux réalisés

Cérémonie du 11 novembre

## P. 14

RENDEZ-VOUS : L'association Terra  
Mater (cultiver et partager)

## P. 15

État civil

Info Mairie

Info gendarmerie

Tribune politique

L'ensemble des délibérations prises en conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la Mairie mais également sur le panneau d'affichage dans le hall de la Mairie.



## PHOTO DE COUVERTURE : LE MARCHÉ

Quel plaisir de flâner dans ce marché dominical de Villefranche d'Albigeois qui existe depuis le 4 mai 2008. Son développement actuel n'étant possible qu'Ensemble, « les œufs tindelles » (poitrine de porc sec salé), l'ont complété. Merci à tous les fidèles commerçants qui l'animent hebdomadairement depuis 12 ans, et à ceux qui l'ont créé et fait durer. De nouveaux services viennent en complément, un rémouleur, un vannier, une mercerie, une quincaillerie et très bientôt un bourrelier.

### Villefranche d'Albigeois info n°8 • novembre 2020

Journal municipal de la mairie / 3 Rue de la Mairie, 81430 Villefranche-d'Albigeois  
05 63 55 30 15 • mairie@villefranchedalbigeois.fr

**Direction de la publication :** Bruno Bousquet • **Rédaction :** commission communication

**Conception graphique et mise en page :** prunch.fr • **Crédit photos :** Studio Tchiz,  
Arnaud Sirgue-Bec, Gisèle Nicouleau, Olivier Delsuc, Vanessa Rabaud, Bruno Bousquet

**Impression :** SOREP • Magazine tiré en 700 exemplaires.

# Édito



Le dernier bulletin municipal vous a été transmis en janvier 2020. Les 10 mois qui ont suivi, ont été denses dans notre village et sur la planète toute entière. On pensait que cette année jumelle 2020 serait le prolongement des précédentes. Il n'en est rien. Un virus a sévi. Confinement, consignes sanitaires, distanciations sociales, arrêtés ont considérablement changé notre quotidien. Quand retrouverons-nous une vie normale sans la peur d'être contaminés ? Quand retrouverons-nous une existence conviviale, cordiale, humaniste, faite de moments de partage, de fête et de joie de vivre ensemble, dans ce village de Villefranche que nous aimons tant ?

La campagne électorale des municipales s'est déroulée début mars. Le 15 mars, les électeurs ont fait connaître leur choix. Je remercie encore vivement l'ensemble des électeurs Villefranchois qui nous ont fait confiance avec un taux de participation de 75,70 %, malgré un début de pandémie. Il a fallu attendre le 28 mai pour que le nouveau conseil municipal soit installé. Sachez que maintenant l'assemblée municipale élue sera bien au service de l'ensemble des Villefranchois. Durant ce laps de temps, toute la population était confinée. Les sorties étaient règlementées. Les enfants n'allaient plus à l'école mais les enseignants alimentaient quotidiennement leur travail à la maison sous l'autorité des parents devenus pour un temps, des professeurs. Certains adultes ont continué à travailler, d'autres étaient en chômage partiel, d'autres en télétravail.

Nous avons la chance de vivre dans un bourg qui possède tous les commerces. Cela nous a permis d'être quasi autonomes sur le plan alimentaire, grâce à notre équipe de commerçants que l'on ne peut que remercier et féliciter pour cette gestion de notre quotidien. L'équipe médicale du village mérite aussi toute notre reconnaissance et notre gratitude. Les médecins, les infirmières et l'infirmier, le pharmacien, les dentistes, les kinésithérapeutes, les aides-soignants ainsi que les aides à domicile ont répondu présents. On peut compter sur eux.

Le contact humain et fraternel avec l'autre, voisins, connaissances, parents ou amis nous a beaucoup manqué durant cette période. Heureusement, en parallèle, la solidarité s'est mise en place pour fabriquer des masques qui faisaient défaut. Une fois que le matériel a été réuni, des couturières se sont spontanément proposées pour fabriquer cette denrée rare qui nous éviterait d'être contaminés. Ensemble, elles ont réalisé plus de 1300 masques en tissu, donc lavables et réutilisables. D'autres initiatives fort louables sont à signaler également. Trois jeunes sont allés tous les soirs à la MARPA, aider aux agents à servir les repas aux résidents. Notre village a connu une entraide intergénérationnelle qu'il convient de souligner. Bravo ! Et Merci !

Le 11 mai, heureusement, le confinement a pris fin et les contraintes se sont allégées. Chacun a essayé de reprendre sa vie d'avant mais ce n'était pas chose aisée. L'épidémie risquait de redémarrer si l'on ne se montrait pas prudent. Le risque et le virus étaient et sont encore d'ailleurs, toujours présents. Il faut continuer à faire les gestes barrières, respecter la distanciation et porter le masque au maximum pour protéger les autres et se protéger.

Le 28 mai l'installation du nouveau Conseil municipal a eu lieu. C'est un moment fort. En revêtant l'écharpe tricolore, on prend conscience de l'honneur qui nous est fait, des grandes responsabilités qui incombent désormais. Je remercie l'ensemble du conseil municipal pour sa présence, sa participation et son aide au quotidien pour travaux divers et prises de décisions. C'est l'ensemble du conseil municipal qui doit gérer efficacement la commune, impulser les grandes orientations tout en menant une gestion saine et raisonnée du budget.

Durant l'été au moment de la canicule, des brumisateurs et des packs d'eau ont été distribués aux personnes les plus vulnérables via le Centre Communal d'Action Sociale. Ce dernier doit aider à une meilleure aide intergénérationnelle.

En parallèle de l'audit sur les projets réalisés et en cours, le projet de contrat « bourg centre » porté par la Région a été constitué. Il a reçu l'accord du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, de la Communauté de Commune des Monts d'Alban et du Villefranchois, du Département du Tarn et aussi de la Région Occitanie, ce 16 octobre. Il reprend les grandes lignes de notre programme électoral, nous réfléchissons actuellement à la manière de vous le présenter : format papier, réunion publique, mise en ligne sur le site de la mairie. Ce contrat intègre les travaux de la Tranche Optionnelle 2 (TO2), la création d'un local pour les professionnels de santé, vous serez consultés pour le choix du lieu, la création d'un local pour les adolescents au 15 rue de l'Église, le projet d'achat et de rénovation du bâtiment dit du charivari, la création de vestiaire sportif, la création d'une salle omnisport d'intérêt communautaire sur un lieu à définir, la possibilité de créer un lieu de mémoire à Bessoulet. Le dossier reprend les projets de la mandature en les fixant sur l'échelle du temps.

Et de nouveau, la pandémie s'accélère et le confinement a repris.

Une bonne fin d'année et prenez bien soin de vous.

**Bruno Bousquet**

Maire de Villefranche d'Albigeois

# Situation des travaux

**UN DOSSIER IMPORTANT QUI PRÉOCCUPE BEAUCOUP DE NOS CONCITOYENS CONCERNE LE COÛT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE. POUR BIEN COMPRENDRE CE DOSSIER, IL CONVIENT DE S'INTÉRESSER AUX 3 VOLETS QUI LE COMPOSENT.**

## ► La Tranche 1 appelée aussi tranche ferme

Du Barry aux Martines.  
Travaux réalisés sur fin 2018-2019 - début 2020.

DÉPENSES AFFÉRENTES À LA TRANCHE FERME	
Colas - lot 1	1 772 311,54 € TTC
CET INFRA	46 057,55 € TTC
Espaces verts - lot 2	29 001,19 € TTC
Mobilier urbain - lot 3	30 014,40 € TTC
1 % Paysage	37 078,04 € TTC
<b>COÛT RÉEL PAYÉ</b>	<b>1 914 462,72 € TTC</b>
Subventions reçues	1 082 194,18 €
TVA récupérable	314 048,34 €
Porté en trésorerie au 11/11/20	518 220,20 €
Subventions accordées devant être justifiée	213 112,00 €
<b>RESTE À CHARGE PRÉVISIBLE POUR LA COMMUNE</b>	<b>305 108,20 €</b>



## ► La Tranche 2 appelée aussi TO1

Place de la Bascule et aire de jeux.  
Travaux réalisés sur fin 2019 - début 2020.



DÉPENSES AFFÉRENTES À LA TRANCHE TO1	
Colas - lot 1	369 460,13 € TTC
CET INFRA	11 509,01 € TTC
Espaces verts - lot 2	62 169,53 € TTC
Mobilier urbain - lot 3	158 225,04 € TTC
1 % Paysage	6 960,00 € TTC
<b>COÛT RÉEL PAYÉ</b>	<b>608 323,71 € TTC</b>
Subventions reçues	0,00 €
TVA récupérable	99 789,42 €
Porté en trésorerie au 11/11/20	508 534,29 €
Subventions accordées devant être justifiée	389 373,00 €
<b>RESTE À CHARGE PRÉVISIBLE POUR LA COMMUNE</b>	<b>119 161,29 €</b>



## ► La Tranche 3 dite aussi TO2

Travaux qui seront réalisés sur fin 2020 et début 2021. Cette tranche de travaux va de la rue du monument aux morts, à la place du château en passant par la rue et la place de l'Église. L'acte d'engagement, a été signé le 11 mars 2020 (4 jours avant les élections), pour contraindre la nouvelle municipalité à terminer le projet en cas de défaite. L'ordre de service a été signé début octobre, avec reprise mi-novembre après que l'on ait validé le nouveau projet et les plans. Il sera créé un parvis devant l'Église qui sera non circulaire en voiture, le calvaire sera ouvert sur la place, les murs seront enlevés. Les administrés concernés par le projet ont été ou seront consultés, chacun devant comprendre ce qui va se passer devant sa porte. Le budget estimatif de cette tranche est 723 788 € (ce n'est qu'un estimatif). L'ensemble des financeurs ne nous a pas encore répondu.

ESTIMATIF DÉPENSES TO2	
Colas - lot 1	666 291,00 € TTC
CET INFRA	9 873,06 € TTC
Espaces verts - lot 2	26 486,92 € TTC
Mobilier urbain - lot 3	15 186,00 € TTC
1 % Paysage	5 952,00 € TTC
<b>COÛT PRÉVISIONNEL</b>	<b>723 788,98 € TTC</b>
Subventions notifiées	336 002,00 €
TVA potentiellement récupérable	118 730,00 €
<b>RESTE À CHARGE PRÉVISIBLE POUR LA COMMUNE</b>	<b>269 056,98 €</b>

Ces trois tableaux expliquent le projet dans son ensemble, le coût prévisible sera de 3 246 575 € TTC soit 2 705 479,24 € HT. Il faut ajouter l'achat du terrain dit PUECH pour 110 000 €.

Si l'on ajoute les restes à charge des trois tableaux et l'achat du terrain, on arrive à la somme de 803 326,47 € qui correspond à la dette bancaire de 800 000 € qui a été contractée par délibération du CM du 05/11/2018. Le prêt de 800 000 € sur 25 ans occasionne une annuité de 41 787,18 €. Le montant exact des travaux ne sera connu que lorsque les travaux seront entièrement terminés, sur la TO2, nous ne sommes que sur un estimatif. La différence sera supportée par la trésorerie de notre commune si dépassement.



### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX



# L'espace multi-accueil enfance jeunesse

**L'ESPACE « MULTI-ACCUEIL » QUI DORÉNAVANT S'APPELLE ESPACE ISIDORE DES NOMS DES ANCIENS PROPRIÉTAIRES DU BÂTI SUITE À LA DÉLIBÉRATION DU 13/10/2020.**



*Mr et Mme Isidore devant la maison dans les années 20.*

L'espace Isidore est enfin terminé et va pouvoir accueillir les enfants dans ce nouveau lieu aménagé pour eux. Bref rappel : ce bâtiment a été acheté le 10 mars 2015, pour un montant de 75 000 euros sur fonds propres (opération normale), pour y créer une maison associative multi-activités (délibération du 04/04/2016). La finalité du projet change par délibération du 29 janvier 2018 pour faire de ce local, un espace « Multi-accueil ». Il sera destiné à recevoir les enfants avant et après la classe, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Il servira aussi aux associations qui le souhaitent pour se réunir dans la salle de réunion située à l'étage. Le coût réel, une fois tout terminé, est de 503 029 € (achat du bien compris). Mais, ce bâtiment qui doit recevoir des enfants de moins de 6 ans, ne répond pas aux normes recommandées. En effet la PMI (Protection Maternelle et Infantile) nous indique qu'elle n'a pas été sollicitée pour valider les travaux, tout comme la CCMAV (Communauté des Communes) ainsi que l'ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement). Des aménagements supplémentaires ont été faits pour répondre aux normes en vigueur et ont retardé la mise à disposition des locaux. À ce jour, tous les financeurs n'ont pas encore répondu, le dossier est à l'instruction. Dans l'attente de ces réponses, le reste à charge pour la commune est à ce jour incertain.

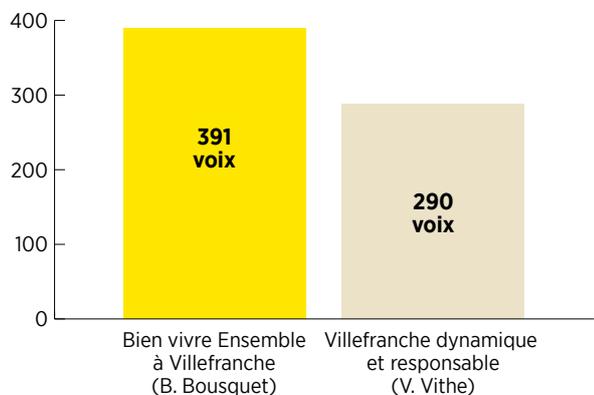
## DÉPENSES AFFÉRENTES À L'ESPACE ISIDORE

Achat de la maison	75 000,00 €
Frais de notaire	2 103,84 €
Travaux ( <i>tarif HT</i> )	341 806,35 €
Matériel / équipement ( <i>tarif HT</i> )	13 131,99 €
TVA	70 987,78 €
<b>TOTAL DÉPENSÉ</b>	<b>503 029,96 €</b>
Subventions obtenues au 11/11/2020	146 382,00 €
TVA récupérable	69 868,92 €
<b>RESTE À CHARGE DE LA COMMUNE EN ATTENDANT LES RÉPONSES DES AUTRES FINANCEURS</b>	<b>286 779,04 €</b>

Soit un prix au m<sup>2</sup> de 2 719 € pour les 185 m<sup>2</sup>.

# Les résultats des élections

## ► Résultats



Nombre de sièges par liste au conseil municipal

12

élus

3

élus

Nombre de sièges au conseil communautaire

4

Bruno Bousquet  
Vanessa Rabaud  
Arnaud Sirgue-Bec  
Marie-Line Brunet

1

Valérie Vithe

## ► Historique de la participation aux élections municipales

DATE DE L'ÉLECTION	INSCRITS	VOTANTS	% PARTICIPATION
15/03/2020	936	709	75,7 %
02/10/2016	880	658	74,8 %
23/03/2014	875	668	76,3 %
09/03/2008	791	701	88,6 %
11/03/2001	774	682	88,1 %
11/06/1995	728	599	82,3 %



# Les actions concrètes du CCAS

**LE CCAS A ÉTÉ INSTALLÉ LE 2 SEPTEMBRE 2020. L'IMPLICATION DE CHACUN, S'EST TRADUITE PAR LA MISE EN PLACE D'ACTIONS PRÉCISES DE SON INSTALLATION.**

- Contact des participants aux ateliers de prévention pour leur indiquer la reprise des activités, atelier mémoire et atelier détente. La conjoncture sanitaire fait que cela ne reprendra qu'en 2021.
- Distribution de masques à la Mairie.
- Lors de la canicule, il a été distribué aux personnes âgées de l'eau et des brumisateurs pour les inciter à s'hydrater.
- Prise de contact avec les personnes les plus vulnérables.
- Le Livre de la déclaration universelle des droits de l'enfant sera offert aux enfants de CM2.
- Le 27 novembre conférence sur « Les violences faites aux femmes au sein du couple » avec la participation de la Maison des Femmes, du CIDFF et de la gendarmerie.
- Participation à Octobre rose via un stand lors du marché dominical, des fonds ont été récoltés pour la lutte contre le cancer du sein.
- Prochaine participation au téléthon le dimanche 6 décembre sur le marché.
- Colis de fin d'année pour les plus de 75 ans.

# Local pour les professionnels de santé

Le jeudi 15 octobre, une réunion s'est déroulée en mairie de Villefranche autour des membres de l'association des professionnels de santé de Villefranche d'Albigeois avec Jean-Luc Espitalier, Président de la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (CCMAV) et Marie-José Escanez, vice-présidente en charge du service à la population et des membres du conseil municipal de Villefranche à savoir le maire et ses adjoints ainsi que Sylvie Averoux en charge de la délégation Santé. L'intervention de la CCMAV est obligatoire. La compétence santé lui a été transférée le 24 octobre 2016 par délibération. Il est ressorti des échanges, la volonté de créer un lieu où Les professionnels de santé pourraient travailler ensemble. Ce local serait porté par l'intercommunalité à condition de concevoir un document expliquant le schéma de santé du territoire et le projet voulu par l'association des professionnels de santé. L'association et les élus municipaux se sont engagés à fournir ce document pour le 15 décembre 2020 à la CCMAV avec l'objectif d'avancer rapidement sur le sujet. La recherche active d'une solution pour installer un médecin dans un local provisoire en



attendant qu'il rejoigne le nouvel espace dédié aux professionnels de santé. Le choix du lieu qui accueillera ce projet sera fait par les Villefranchois via une consultation participative comme cela était prévue. Le plus important aujourd'hui est d'avoir de nouveaux médecins.

# Le chantier « jeunes »

Pendant trois jours les adolescents de l'association Familles Rurales ont oeuvré à nettoyer et à repeindre le pont de Labadié, ouvrage datant de plus de 400 ans. Ce pont relie Labadié au Poux. Le projet est soutenu par la Caf et la MSA. Ce chantier de début de déconfinement a permis à des adolescents de travailler ensemble autour d'un projet fédérateur, nous pouvons féliciter nos jeunes pour ce travail.



# Visite des CM à la Mairie

---

Les élèves de cours moyen des deux écoles sont venus visiter la mairie. Le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint ont répondu à leurs nombreuses questions. À cette occasion, un livret intitulé « à la découverte de ta commune » leur a été offert.

Des questions sur quel est le rôle du Maire ?, à quoi sert la Mairie ?, à quoi sert le conseil municipal ?, c'est quoi être adjoint ?, qui s'occupe de faire les mariages ?, Pourquoi il n'y a pas un Maire des enfants ? etc...



# Dernier repas à la cantine d'une année si particulière

---



L'année scolaire 2019/2020 restera dans les annales comme très particulière. Le dernier repas à la cantine fut un pique-nique qui rassembla les enfants autour du bâtiment.

Ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité pour les élèves des deux écoles, leurs enseignants, le personnel communal et des élus. Un moment à renouveler.

# La foire de pays

---



Le dimanche 19 juillet a eu lieu la 34<sup>e</sup> foire de pays, ce rassemblement était le premier depuis le déconfinement. Toutes les mesures sanitaires avaient été prises tant pour les exposants que pour les visiteurs. Les organisateurs ont su créer des sens de circulations et mettre à disposition de chacun du gel hydroalcoolique aux différentes entrées de la Foire.



# Rugby, une saison qui s'annonce compliquée

---

Ce début de saison s'est limité à deux matchs en extérieur (Lescure et Villefranche de Rouergue) pour les séniors. Actuellement ils ne peuvent plus s'entraîner et les entraînements possibles en début de saison étaient réalisés sous contrainte des normes sanitaires, comme non utilisation des vestiaires et des douches.

L'école de rugby a pu s'entraîner et pratiquer des matchs plus longtemps que les séniors mais la COVID-19 a fait

qu'eux aussi ont dû arrêter les matchs et les entraînements. Il a été convenu de satisfaire une demande récurrente à savoir la construction d'une buvette à l'arrière de la salle polyvalente, une demande de permis de construire a été déposée. De même une étude de faisabilité a été sollicitée pour la construction de vestiaires comme programmé dans le contrat « bourg centre », nous sommes en attente de plan et d'une enveloppe budgétaire.



# La rentrée scolaire 2020/2021

---

La rentrée scolaire 2020 se fait avec le virus, aussi la vigilance de chacun est présente dans l'intérêt des enfants. À la cantine, à la garderie,

à l'école, le personnel communal est mobilisé. Malgré cela le virus nous a contraint parfois à trouver des solutions provisoires en séparant les

enfants aux récréations, sur les temps de repas et à la garderie pour éviter le brassage, en respectant les recommandations sanitaires.



# La fête de début septembre

---

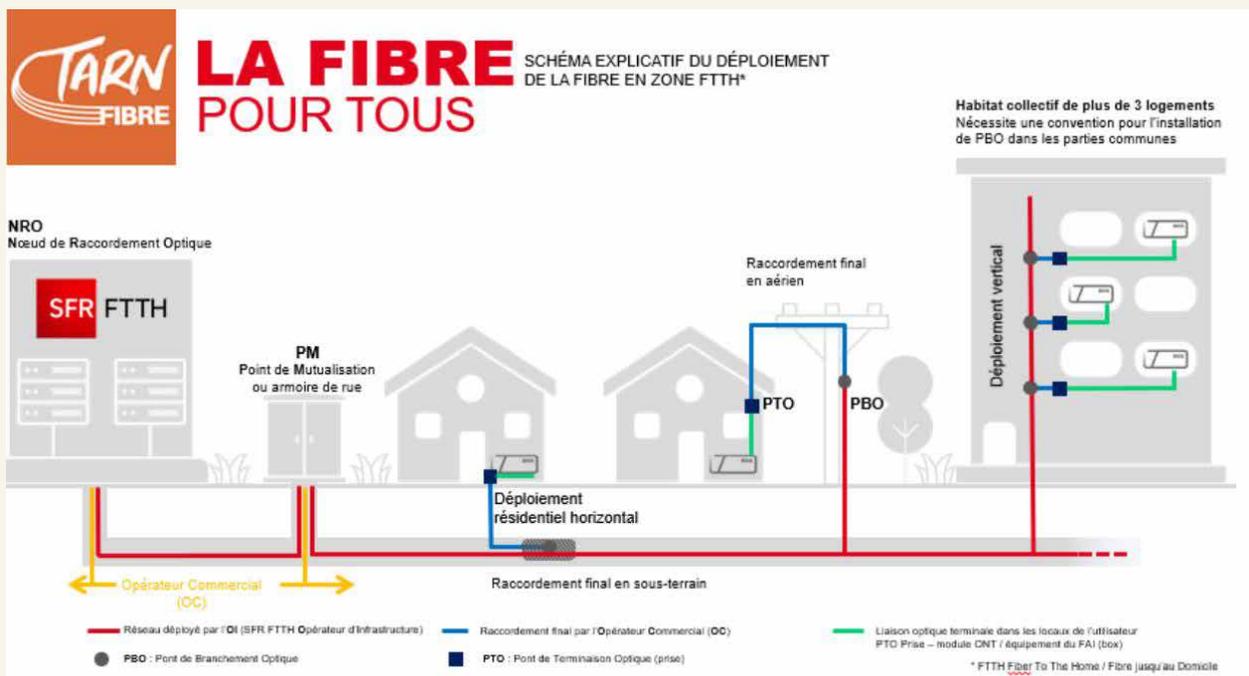


La covid-19 n'a pas permis de faire une fête votive comme chaque Villefranchois aime la vivre, d'année en année. La fête s'est limitée à une seule soirée avec un spectacle de Mathieu Madenian. Par ces temps difficiles, l'intention était, le temps d'une soirée de vivre un moment agréable. Cette soirée a été financée par la mairie. La vente des billets a été gérée par l'association Familles Rurales et les recettes ont été partagées entre des associations du village. Cette soirée a procuré un surcroît d'activité chez les commerçants du village. Nos cafés et restaurants en ont également bénéficié dans cette période difficile pour eux. Nous nous devons de les soutenir. La tradition veut qu'une gerbe soit déposée au monument aux morts pour les jeunes de la commune mort à la guerre. La tradition a été respectée cette année encore.



# L'arrivée prochaine de la fibre

La fibre devrait être disponible en 2021 sur la commune. Le travail d'adressage indispensable au déploiement est en train d'être réalisé. Chaque habitation doit disposer d'une adresse normée : numéro de voie, nom de la voie, code postal et nom de la commune. Vous avez pu voir depuis quelques semaines les équipes de TARN FIBRE s'activer à tirer des câbles. Chacun pourra d'ici quelques mois avoir accès à ce service, les accès à Internet seront plus rapides. Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) sera installé le mercredi 18 novembre derrière le central téléphonique au 45 avenue d'Albi.



# Quelques travaux réalisés

---



*Éboulement de la chaussée à proximité du hameau de Fabas.*



*Nettoyage du porche de l'église.*



*Réfection de canalisation place du château.*

# Cérémonie du 11 novembre

---

La situation sanitaire actuelle n'a pas permis de rassembler les Villefranchois, autour de notre monument aux Morts, pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918, il y a 102 ans. Il a été rendu hommage aux enfants du village qui se sont battus pour

notre patrie et nos libertés. En respect des consignes du moment, le Maire était accompagné de membres du conseil municipal, du Président des Anciens combattants ainsi que d'un porte-drapeau. Ils ont déposé une gerbe au pied du

monument en ce jour du 11 Novembre. Après avoir observé une minute de silence, c'est à cappella qu'ils ont entonné la Marseillaise. Le devoir de mémoire ne doit jamais disparaître a précisé Bruno Bousquet.



# RENDEZ-VOUS

## L'association Terra Mater (cultiver et partager)

**LE 26 JUIN 2020 PLUSIEURS HABITANTS DE VILLEFRANCHE SE SONT RETROUVÉS AUTOUR D'UN PROJET DE PARTAGE, ET ONT FONDÉ L'ASSOCIATION TERRA MATER. LE CŒUR DE NOTRE PROJET EST DE PARVENIR À CRÉER UN JARDIN EN PERMACULTURE AUTOSUFFISANT, RESPECTUEUX DES CYCLES NATURELS, DANS LEQUEL TOUTE LA MATIÈRE EST RECYCLÉE ET LE SOL EST VIVANT.**

Notre association veut favoriser la rencontre, les échanges d'idées et de pratiques autour de **jardins partagés**. Pour le moment Emmaüs et les écoles nous accompagnent dans ce projet, et nous avons contacté ENVOL.

La mairie met à notre disposition la parcelle d'une surface d'environ 1 800 m<sup>2</sup>, située en contre-bas d'Emmaüs près de la mare (Lieuudit Bénèche).

Une partie de ces terres est destinée à la création du jardin en permaculture à laquelle chaque adhérent peut participer (conception et réalisation), l'autre partie est réservée à la location annuelle de parcelles individuelles d'environ 50 m<sup>2</sup> cultivées en agriculture biologique au choix de l'adhérent(e).

Bien que le début de notre aventure ait été tardif pour les cultures, nous avons quand même commencé à semer, planter, arroser et bichonner nos premières pousses. Nous avons déjà goûté nos premiers haricots, radis, salades... Fraises, framboisiers et groseillers sont déjà là pour l'été prochain.



Une jardinière 100 % biodégradable.



Nourriture à partager...demandez un bac.

Depuis le mois de Juin, les compagnons d'Emmaüs nous ont déjà apporté une grande aide par leur enthousiasme, leur travail et la mise à disposition de matériel (outils, locaux, accès à l'eau...).

Nous sommes également en contact avec les deux directrices d'école et le CPIE afin de mener des projets pédagogiques pour faire découvrir aux enfants les richesses de la nature.

Dans notre volonté de partage, nous avons installé des **jardinières** de plantes nourricières autour de la cantine dans lesquelles, chaque citoyen peut cueillir quelques brins ou feuilles et contribuer à leur entretien, en espérant que d'autres personnes auront envie de participer à cette action en installant d'autres bacs dans le village.

Au cours de l'année, nous allons bâtir des serres, installer des récupérateurs d'eau, aménager un lieu de broyage et de récupération des déchets verts, planter des arbres fruitiers, des arbustes...

### Rejoignez-nous dans cette aventure citoyenne !

Sandrine et Vincent Auzias (trésorier),  
Nelly et Vincent Boulvès (secrétaire),  
Gisèle et Georges Nicouleau, Germain Grimal,  
Nadège et Olivier Delsuc (président)

#### POUR NOUS CONTACTER

- ▶ envoyez-nous un message à l'adresse : [terramater81430@gmail.com](mailto:terramater81430@gmail.com)
- ▶ parlez-en directement à un des membres

#### POUR NOUS REJOINDRE

- ▶ Coût de l'adhésion au projet permaculture : 15 euros/an foyer
- ▶ Location d'une parcelle individuelle (facultative) : 15 euros/an/foyer

## État Civil Année 2020

### DÉCÈS

- ▶ AZAM Georges
- ▶ BASSERIE-HORAKOVA Peggy
- ▶ BOTIN Gérard
- ▶ CAME Hubert
- ▶ FOURNIER Irénée
- ▶ PACE André
- ▶ VIGNALS Raymond

### INHUMATION

- ▶ JOUGLA Jacqueline née JACQUET

### NAISSANCE

- ▶ CALAZEL Kenzo
- ▶ DELPUECH Noah
- ▶ DELPUECH Rose
- ▶ DONADILLE Jules
- ▶ EVIN Apolline
- ▶ MIRA INDIO MARTINS GARCIA Yanis
- ▶ RAGUENET Eléana
- ▶ VAHALA Kaïlya

## INFO MAIRIE

La Mairie sera ouverte uniquement en matinée le mardi, jeudi, vendredi et samedi. Vous pourrez être reçu les après-midis sur rendez-vous. Le mercredi l'accueil se fera toute la journée.

En date du 05 juin 2020, madame Escafre Piberne Sylvie a démissionné du Conseil Municipal et a été remplacé par monsieur Carrière Michel.

## INFO GENDARMERIE

### Les mouvements à la brigade de gendarmerie

L'arrivée à la tête de la communauté des brigades de Villefranche d'Albigeois et d'Alban de l'adjudant-chef Bruno Jayet depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Marié et père de deux enfants âgés de 15 et 18 ans, ce militaire est originaire de Franche-Comté.

Après avoir servi en escadron de gendarmerie mobile à Besançon, il rejoint l'Aveyron en 2003 où il sert successivement à Rieupeyroux puis à Naucelle avant de rejoindre notre commune.

La brigade est commandée par l'adjudant-chef Matthias Garnier depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, ayant assuré l'intérim du commandement de la communauté depuis cette date.

Cette communauté intègre les unités de la compagnie de gendarmerie d'ALBI, placée sous les ordres de la Chef d'Escadron Sophie Lambert.

En date du 21 octobre 2020, madame Rouxes Sabrina a démissionné du Conseil Municipal et a été remplacé par monsieur Porchis Ghislain ; madame Gely Maëva a démissionné du Conseil Municipal et a été remplacé par madame Donnerwirth Christel.

En date du 28 octobre 2020, monsieur Grimal Germain a fait part de sa désolidarisation de l'équipe majoritaire.

### Accueil du public

À Villefranche d'Albigeois la brigade est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; le dimanche et jours fériés de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

La brigade à Alban est ouverte les mardi et vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; si jour férié de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

Toutefois, toute personne se présentant en dehors de ces heures d'ouverture, sera mise en relation avec un gendarme qui dépêchera sur les lieux une patrouille si la situation le nécessite.

# Tribune politique

Cet espace est réservé à la liste minoritaire d'opposition municipale, comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun texte n'a été transmis pour être publié.

# RECENSEMENT

de la population 2021  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)